



Chambre nationale de la batellerie artisanale

CONSEIL D'ADMINISTRATION n°126

Séance du 20 septembre 2016

Décision n°1

Création d'un groupe de travail sur le coût de revient à la tonne-kilomètre

Le conseil d'administration de la Chambre nationale de la batellerie artisanale décide de la création d'un groupe de travail placé sous l'égide de la commission des affaires économiques et sociales, chargé d'élaborer un référentiel des coûts de revient à la tonne-kilomètre, ceci par catégories de bateaux et types de voies navigables empruntées.

Le conseil d'administration y nomme en qualité de membres titulaires :

- Monsieur Didier CARPENTIER
- Monsieur Olivier DELCOURT
- Madame Viviane DUBOURG
- Monsieur Mickaël DURIEUX
- Monsieur André FOUQUIER
- Monsieur Jean-Marc SAMUEL

Paris, le 28 SEP. 2016

Le président du conseil d'administration de la  
Chambre nationale de la batellerie artisanale,

Michel DOURLENT

